

PROCÉDURE DE VENTE COVID-19

Vous êtes très nombreux depuis plusieurs semaines à nous solliciter concernant la reprise d'activité, visites d'actifs, valorisation de biens immobiliers.

La sécurité étant notre priorité nous avons mise en place un processus transactionnel permettant d'assurer la sécurité de tous :

- Le processus est déjà très digitalisé.
- Beaucoup de ressources disponibles en ligne : prise de contact et échanges à distance, renseignements sur le site Agorastore, documents téléchargeables.
- La visite virtuelle sur une grande partie de nos biens immobiliers est une technologie vous permettant de bien préparer vos visites.
- Nos équipes sont disponibles à distance pour vos besoins professionnels et individuels.

Rappel des liens officiels

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Il est de la responsabilité de tous de se tenir informé des mesures en vigueur et de l'évolution de la situation sanitaire.

Les acheteurs ont confirmé leur volonté d'aller jusqu'au bout de leur projet immobilier. Il nous paraît essentiel de considérer en priorité la sécurité de tous, c'est pourquoi les visites reprendront le 2 juin.



Une seule plage de visite par bien, divisée en quatre créneaux de 30 minutes afin d'aérer les visites.



Chaque créneau de 30 minutes accueillera **15 personnes maximum**.



Seules cinq personnes sont permises à l'intérieur du bien en même temps. Il y aura donc dans le cas des visites nombreuses un roulement et une file d'attente à l'extérieur.



Si les créneaux de visites sont remplis au maximum de leur capacité, **la visite ne pourra pas excéder 15 minutes**. Il est donc recommandé aux visiteurs de bien préparer leur visite en amont.



La personne en charge des visites procédera à un appel et cochera les personnes présentes sur la liste des visiteurs. Elle sera la seule à manipuler la feuille d'émargement.



Ouverture des portes et fenêtres : **seule la personne réalisant la visite pourra manipuler les clés, les poignées des portes et les fenêtres**.

Avant chaque visite, il est fortement recommandé de :

- Lire attentivement l'annonce sur notre site Agorastore.fr
- Prendre connaissance de l'ensemble des documents disponibles
- Regarder attentivement les photos mises en ligne
- Réaliser la visite virtuelle du bien



Porter un masque de protection homologué. En l'absence de cet équipement, Agorastore et le vendeur refuseront l'accès au site et aux enchères.



Seules cinq personnes sont permises à l'intérieur du bien en même temps. Il y aura donc dans le cas des visites nombreuses un roulement et une file d'attente à l'extérieur



Si les créneaux de visites sont remplis au maximum de leur capacité, **la visite ne pourra pas excéder 15 minutes**. Il est donc recommandé aux visiteurs de bien préparer leur visite en amont.



Les visiteurs devront respecter les mesures barrières préconisées par le gouvernement et respecter notamment une distance de sécurité d'un mètre entre eux.



Les personnes souhaitant venir accompagnées devront prévenir Agorastore en amont de la visite du nombre de participants.
Nous autorisons 1 accompagnateur maximum par visiteur.

Le reste du processus, post-visite, se fait directement en ligne (constitution et remise du dossier pré-enchères, enchères en ligne)